

Me Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

Avocat associé au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE



D'UNE MAISON D'HABITATION de 181,05 m2
élevée d'un étage sur garage
et un terrain attenant en nature de jardin avec **PISCINE**
Sise à MARSEILLE (13012),
8, impasse des Cigales, quartier Saint Barnabé.

SUR UNE MISE A PRIX DE 150.000 EUROS

Visite le Mardi 6 Avril 2021 de 10 h 00 à 11 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 15 AVRIL 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Une maison d'habitation élevée d'un étage sur garage et un terrain attenant en nature de jardin et allée sise à MARSEILLE (12ème), 8, impasse des Cigales cadastré commune de MARSEILLE - Quartier

SAINT BARNABE - section 875 B n° 123.

D'après le procès-verbal de description

Maître Aurélie CROSSE, Huissier de Justice associée à Marseille, a établi le 26 juillet 2019 le procès-verbal de description des biens aux termes duquel il apparaît que le bien est situé dans l'impasse des

Cigales dont l'accès est sécurisé par un portail et un portillon piétons verrouillés par un code.

Il s'agit d'une maison exposée plein sud, élevée d'un étage ainsi qu'un second niveau sous-comble.

Les lieux sont composés :

- En rez-de-jardin : d'une cuisine ouverte sur un séjour et un salon, d'une salle d'eau, d'un WC, d'un débarras et d'un placard,

- Au premier étage : de 5 chambres, un dressing, trois salles d'eau avec WC,

- Au niveau sous-combles : deux chambres, un dressing et une salle de bains avec WC.

Il existe une piscine dont les abords sont recouverts d'une pelouse synthétique bordée par une terrasse carrelée comprenant trois fontaines et une dépendance maçonnée comprenant une cuisine d'été, un local technique et une salle d'eau.

Au sud se trouvent deux jardins agrémentés de végétaux dont l'un est équipé d'une fontaine.

En façade sud se trouve un puits et un WC extérieur hors d'usage et une pièce servant de débarras.

Le chauffage de la maison est un chauffage central.

Les lieux sont occupés par le propriétaire, son épouse et ses enfants.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

L'URSSAF prise en la personne de son Directeur en exercice agissant en vertu de l'article 15 de la loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 qui acte la suppression du RSI à compter du 1er janvier 2018 et le transfert du recouvrement des cotisations et contributions sociales personnelles des travailleurs indépendants à **L'URSSAF** et élisant domicile auprès

de la Caisse Déléguée pour la Sécurité Sociale des Indépendants, dont le siège social est 29, boulevard de Dunkerque, CS 11530 - 13235 MARSEILLE CEDEX 2, agissant poursuites et diligences de son Directeur domicilié audit siège en cette qualité, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.37.33.96 - p.vasquez@provansal.eu **TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 8 mars 2021

Me Thomas D'JOURNO
Avocat